

Dossier

Plan de sobriété énergétique :

13 mesures pour lutter contre

le gaspillage d'énergie

Rétrospective



Réunion publique centre bourg



Concert Nøs



Incendie de la Tençon



Accueil des nouveaux habitants



Forum des Associations



16^{ème} Trail du Buis



1^{er} Forum Citoyen



Cérémonie du 11 novembre



Randonnée découverte
« Roche Brune et le Grand Ratz »



Marché de Noël de l'APE



Concert Barefoot Iano



Concert de Noël

État civil

NAISSANCES SUR LA BUISSE ET HORS COMMUNE

- FORET Léo né le 20/05/2022 à VOIRON
- BOULANGER Jade née le 22/06/2022 à VOIRON
- CARIBOITTI Lise née le 01/07/2022 à GRENOBLE
- MICHEL Eva née le 03/07/2022 à VOIRON
- VERNIER Lucas né le 30/07/2022 à VOIRON
- BOULOT Valentine née le 16/08/2022 à VOIRON
- GUENIFA Maylone né le 23/08/2022 à LA TRONCHE
- RAZAFIMANDIMBY Louise née le 26/09/2022 à VOIRON
- BREZILLON Opale née le 22/10/2022 à VOIRON
- COCHET Margaux née le 04/11/2022 à VOIRON
- DI ROCCO Désirée née le 20/11/2022 à VOIRON
- ROBINET GAZIANO Roméo né le 01/12/2022 à VOIRON

MARIAGES

- GOHIN Pierre et VION Christine, mariés le 02/07/2022
- SORTAIS Charline et PELLETIER Bruno, mariés le 20/08/2022
- CAILLOU Jonathan et CAULMILONE Elodie, mariés le 10/09/2022
- RECOURA Johanna et TOSUN Cafer, mariés le 17/09/2022
- MASSIT Florent et FETAZ Céline, mariés le 17/09/2022

DÉCÈS

- GAUDE Bernard décédé le 04/07/2022 à LA BUISSE
- SCARCELLA Mario décédé le 19/09/2022 à LA BUISSE
- DUVIVIER Jean-Philippe décédé le 26/09/2022 à LA BUISSE

Sommaire

Page 4
VIE MUNICIPALE

Page 8
DOSSIER

Page 11
PORTRAIT

Page 12
**SPORT, CULTURE
ET ASSOCIATIONS**

Page 16
AGENDA

**Retrouvez les actualités
de la commune :**



Sur le site Internet
labuisse.fr



Sur l'application
Politeia France



Sur la page Facebook
Ville de La Buisse

*LA BUISSE LE MAG - Conception :
mairie de La Buisse - Directeur de
publication : Dominique Dessez -
Rédacteur en chef : Nicolas Le
Guillaume - Impression : Imprime-
rie Notre Dame, Montbonnot*

*Ils ont participé à ce numéro :
Nicolas Le Guillaume, Dominique
Dessez, Christian Rey-Gorrez,
Jean-Marc Attali, Sylvaine
Monghéal, Daphné Vanpraet,
Aurélien Ducrot, Angélique Mar-
seille-Benguedouar, Damien Bro-
chier, Buxia Comestibles, Comité
des Fêtes, La Buisse Ciné Passion,
MJC de La Buisse, Association
Bouliste de La Buisse.*

*Imprimé sur du papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique.*



Un village au fil des saisons

Voici quelques mois, un samedi matin de septembre, c'est encore l'été, les nouveaux habitants de La Buisse sont accueillis devant la mairie. Un moment sympathique, simple, convivial. Les familles récemment arrivées sur la commune viennent visiter le village, rencontrer les élus, les associations, les commerçants.

Quelques semaines plus tard, en prélude à l'automne, le forum citoyen se réunit pour tirer ensemble, habitants et élus, le bilan des actions engagées depuis deux ans et dresser les perspectives. Parmi les participants, nous sommes ravis, de revoir un couple de nouveaux habitants, arrivé depuis à peine quelques mois et déjà impliqué dans la vie communale.

Fin novembre, la neige n'est pas loin, le comité des fêtes organise sa traditionnelle vente de diots, le prétexte pour se retrouver autour d'un café, d'un vin chaud et d'un plat local. Parmi les bénévoles, un tout nouveau Buissard, arborant le tablier de l'association qui anime le village, est en train de faire rissoler les diots.

Décidément, notre commune est non seulement attractive, mais accueillante. Les nouveaux venus prennent vite leur place, découvrent l'histoire du village, puis contribuent à son avenir. Les différentes générations, les anciens, les nouveaux, font plus que se côtoyer ; ils échangent et construisent des liens au travers de la vie associative et municipale, de l'école, des relations de voisinage, de la fréquentation des services et commerces locaux.

Selon un proverbe alsacien « *un village ne se différencie de la ville que parce que celle-ci a des remparts* ».

C'est peut-être pour cela que l'on parle de La Buisse comme d'un village, sans rempart, avec une tradition d'accueil et d'intégration.

J'adresse à chacune et chacun mes très sincères vœux de bonheur et de santé pour 2023.

Dominique Dessez
Maire de La Buisse

REPAS DES ANCIENS : PENSEZ À VOUS INSCRIRE



Le repas des anciens aura lieu le samedi 25 mars 2023 à 12h à la salle polyvalente. Il sera suivi d'un bal intergénérationnel avec musiciens.

Vous avez plus de 65 ans ?
Inscrivez-vous en contactant la
mairie, par téléphone au
04 76 55 00 78 ou par mail :
mairie-de-la-buisse@labuisse.fr

LE TRÉSOR DU MONDE : UNE NOUVELLE ÉPICERIE À LA BUISSE



La commune a le plaisir de compter un nouveau commerce depuis le mois de novembre.

Cathy et Bruno ont ouvert leur épicerie

spécialisée (produits portugais, espagnols, maghrébins, asiatiques...) en plein centre bourg dans le local commercial situé entre la supérette Vival et le salon Nat Coiff.

Continuant à exercer leur activité professionnelle, dans la grande distribution pour Cathy, dans le bâtiment pour Bruno, ils accueillent les clients les après-midi du mardi au vendredi ainsi que le samedi toute la journée et le dimanche matin.

N'attendez plus pour découvrir cette boutique à l'ambiance familiale et chaleureuse.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

L'ensemble de l'équipe municipale, élus et agents communaux, vous convie à célébrer la nouvelle année le vendredi 20 janvier à partir de 18h30 à la salle polyvalente.

La soirée mettra à l'honneur quelques Buissards, nouveaux venus et habitants de toujours, jeunes et moins jeunes, animés par un même amour pour leur village, qui nous présenteront leur vision de la vie à La Buisse et du vivre-ensemble.

Ce rendez-vous sera également l'occasion de revenir en images sur les événements de l'année passée et d'évoquer les projets à venir, avant de partager un moment de convivialité en musique autour d'un buffet fourni par les commerçants de notre village.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une heureuse année 2023.

REJOIGNEZ LES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Les commissions extra-municipales sont le lieu privilégié pour s'impliquer dans l'action municipale. C'est dans ces instances que sont imaginés et élaborés les projets de la commune. Les commissions se réunissent une fois par mois en fin de journée.

Des places se sont libérées dans les commissions vivre ensemble, culture et transition écologique. Un groupe de travail sur la valorisation du patrimoine historique va prochainement se mettre en place. N'hésitez plus, les commissions ont besoin de vous !

Plus d'info : <https://labuisse.fr/je-participe/les-commissions-participatives/>

TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : IMPACT SUR LA CIRCULATION RUE DES ÉCOLES



Voie neutralisée

Sens de circulation

Pendant la période d'aménagement de la future entrée de l'école élémentaire, l'accès actuel par le petit portail sera condamné. Il sera transféré vers le grand portail situé le long de la rue des écoles. Pour sécuriser cette entrée, il est nécessaire de neutraliser la voie de cette rue, contigüe à l'école. Celle-ci sera en sens unique - sens La Buisse vers Saint-Jean-de-Moirans - entre le rond-point et l'arrêt de bus. Une séparation physique sera mise en place.

La date de mise en œuvre de ce sens unique et sa durée vous seront communiquées ultérieurement via les différents canaux de communication de la municipalité.

MOBILITÉS DOUCES : ON AVANCE !



Le projet d'aménagement de la route du Gros Bois prévoit la création d'un trottoir pour les piétons et d'une chaussée à voie centrale banalisée.

En novembre 2021, le conseil municipal a adopté une stratégie d'ensemble pour La Buisse visant à une circulation apaisée et une sécurisation des piétons et des cycles. La limitation de la vitesse à 30 km/h sur toute la commune, à l'exception des portions de routes départementales situées hors agglomération a été mise en œuvre.

L'aménagement de la route du Gros Bois et du chemin de Champ Chabert, intégrant notamment trottoir et chaussée à voie centrale banalisée, est défini. Les travaux seront réalisés d'ici l'été 2023.

Le projet de voie douce de la route du Gay est lui par contre remis en cause. En effet, une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) avait été engagée pour réaliser les acquisitions foncières nécessaires pour l'emprise du trottoir. Or, le commissaire enquêteur ayant rendu un avis défavorable, ces dernières ne pourront se faire. Le projet initial est donc abandonné. Des aménagements limitant la vitesse des véhicules (plateau, chicanes) seront néanmoins réalisés, ainsi qu'une chaussée à voie centrale banalisée avec deux bandes cycles. Ces travaux sont programmés par le Pays Voironnais en 2024 dans le cadre du schéma cycle.

Une chaussée à voie centrale banalisée est également prévue par le schéma cycle du Pays Voironnais sur la montée du Couvent et la montée de Champ Chabert, reliant le centre de La Buisse au Gros Bois.

Le projet centre bourg intègre également l'apaisement de la circulation routière et la sécurisation des piétons et des cycles parmi ses objectifs.

La première phase opérationnelle de ce projet concernera le secteur dit des commerces et débutera en 2024.

Enfin, des aménagements légers (signalisation horizontale, chicanes...) sont prévus sur d'autres voies de la commune.

Ainsi, à court terme, l'objectif de se promener au bord de la route sans craindre les voitures, de laisser partir ses enfants à pied sans appréhension et de circuler sereinement à vélo aura fortement progressé.



La chaussée à voie centrale banalisée vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

LA BUISSE FÊTE MALANKA, LE NOUVEL AN UKRAINIEN

Le saviez-vous ? En Ukraine, le réveillon est célébré le 13 janvier, qui est la veille du Jour de l'an selon le calendrier julien.

Le réseau des habitant.es solidaires vous invite à venir célébrer Malanka le vendredi 13 janvier 2023 à partir de 18h à salle socio-éducative.

Ce sera l'occasion de se rencontrer et de découvrir la richesse de la culture ukrainienne (cuisine, musique, traditions...).

UNE CONVENTION AVEC LE TICHODROME POUR LA SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE



Le 19 octobre dernier, le conseil municipal a adopté un projet de convention avec le centre de sauvegarde de la faune sauvage Le Tichodrome.

Cette convention prévoit le versement d'une subvention annuelle à l'association basée au Gua. En échange, Le Tichodrome s'engage à recueillir les animaux sauvages blessés ou malades et à faciliter leur acheminement jusqu'au centre de soins.

Ouvert en juillet 2011, le centre recueille environ 1800 à 2000 animaux d'une centaine d'espèces différentes par an. Il s'agit de la seule structure habilitée à recueillir la faune sauvage blessée sur le département de l'Isère.

Le Tichodrome met à votre disposition une liste des bons réflexes en cas de découverte d'un animal sauvage blessé sur son site internet : <https://www.le-tichodrome.fr/jai-trouve-un-animal/>

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



LES ACTIONS DU CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes, qui regroupe 14 jeunes élu.es et élus du CM2 à la 3ème, est entré en fonction au début de l'année 2022. Cette rubrique est dédiée à la présentation de leurs actions.

Depuis leur élection, les jeunes élus sont consulté.es, prennent des décisions et ont pu partager des moments avec les élus de la commune notamment pour connaître les projets en cours du pôle écologie ainsi que du pôle urbanisme et aménagement.

Les jeunes élu.es ont été consulté.es à diverses reprises :

- lors de l'élaboration du PEDT de la commune en lien avec les écoles, les associations et la municipalité, les jeunes du CMJ ont pu partager les mots que leur évoquent certaines valeurs comme le respect, l'épanouissement de l'enfant, la tolérance, la coopération et la solidarité. Trois jeunes élu.es ont également participé aux diverses réunions afin de co-construire un projet fidèle aux valeurs des jeunes ;
- une présentation du projet d'aménagement du centre bourg a été faite afin d'avoir les retours des jeunes sur ce projet ;
- les jeunes ont également été consultés sur le projet d'aménagement de la plaine des sports afin de donner leur opinion sur le projet en cours et d'enrichir le projet avec leurs idées d'équipements.

Les jeunes élu.es ont participé :

- à la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 et à la commémoration de l'armistice de 1918 ;
- à un moment de partage à l'EHPAD de Coublevie en faisant un goûter lors de la fête de l'été.

Ils ont également voté à l'unanimité pour la mise en place d'une Zone Refuge en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Le projet commencera à se mettre en place en janvier 2023.



Des commissions se mettent en place (biodiversité, vivre ensemble et solidarité, aménagement et communication). Les jeunes élu.es ont également proposé des logos pour le CMJ, vous découvrirez bientôt le logo ayant obtenu le plus de votes !

Les jeunes élus vont poursuivre leur investissement jusqu'en décembre 2023 avec la mise en place d'actions pour les journées de l'environnement, la création de la Zone Refuge ainsi qu'en participant aux divers projets de la commune comme l'élaboration du projet d'aménagement de la plaine des sports.



PAROLE D'UNE JEUNE ÉLUE

Méline nous en dit plus sur le projet de création d'une Zone Refuge LPO.

« LPO signifie Ligue pour la Protection des oiseaux.

Cette association lutte pour la protection de la faune et de la flore ainsi que la biodiversité locale.

A la Buisse les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont eu l'idée de faire appel à cette association pour créer des nichoirs, des refuges pour les oiseaux et des hôtels à insectes.

Nous sommes très contents que cette idée soit mise en oeuvre dans notre commune. »

En créant un refuge LPO, la commune s'engage moralement à préserver la nature et améliorer la biodiversité d'un site.





Les membres des commissions vivre ensemble, patrimoine et transition écologique se sont retrouvés à l'issue de leur dernière réunion de l'année pour partager un moment convivial autour d'un apéritif en présence du maire.

L'ACTUALITÉ DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Instances de réflexion, de proposition, d'émergence et de construction de projets, les commissions municipales participatives permettent d'associer les habitants à l'action municipale tout en faisant bénéficier la commune des compétences et de l'expertise de ses habitants.

Commission Vivre Ensemble

Lors du dernier semestre 2022, tous les événements ont pu se tenir comme prévu et souvent avec un taux de participation encourageant : l'accueil des nouveaux habitants, le forum des associations, des conférences, une balade à la découverte du Grand Ratz, le 2ème marché de producteurs et artisans locaux, des concerts, des spectacles, le Trail du Buis, etc.

Prochainement, 4 panneaux d'affichage dédiés à la vie locale seront mis à disposition des associations pour communiquer leurs événements de manière plus visible et plus durable, ces panneaux étant vitrés.

La vie de la commune est liée au dynamisme et à l'engagement des associations et de leurs adhérents. La municipalité les soutient en leur permettant l'utilisation des salles communales et en leur accordant des subventions. Les dossiers de demande sont disponibles sur le site de la mairie. Les éléments demandés aux associations incluent le nombre d'adhérents, la participation à la vie communale et l'entraide aux autres associations. Cependant, le succès des événements des associations dépend avant tout de l'aide des bénévoles. Vous pouvez retrouver la liste des associations sur le site de la mairie et les contacter afin de proposer votre aide et passer un bon moment.

Vous souhaitez participer à la commission Vivre Ensemble ? Celle-ci se réunit tous les premiers jeudi du mois en mairie. Nous sommes 5 élus et 3 extra-municipaux.

Commission Culture

Viviane Risser nous a proposé une nouvelle exposition du 21 au 25 septembre sur le thème original « métro, boulot, dodo ».

La sculpture « Le passage », réalisée par Alain Bourdel lors du marché des producteurs locaux du 1er octobre, sera prochainement installée à l'Espace 1901.

Le 7 octobre, Ciné-Passion n'accueillait qu'une trentaine de spectateurs pour (re)voir ce joyau discret qu'est « La Maison du Lac ». Impossible d'échapper à l'émotion provoquée par le charme et le talent des immenses K. Hepburn et H. Fonda.

L'édition d'octobre de La Grande Lessive sur le thème « La couleur de mes rêves » a inspiré les enfants de nos écoles qui nous ont proposé des interprétations très variées.

Le 25 novembre, à Ciné-Débat, plus de 100 spectateurs sont venus voir les documentaires « 10 jours en mer : La véritable histoire de l'Aquarius » de SOS Méditerranée et « Coupables d'avoir sauvé des vies » d'Amnesty International. Ils ont pu échanger avec les représentants des deux ONG.

Le 3 décembre, plus de 140 enfants et parents ont été conquis par le spectacle de Noël « Madame Caroline » proposé par la Cie de la Panthère Noire.

Enfin, le 10 décembre, ce sont près de 150 spectateurs qui se sont retrouvés dans la convivialité pour assister au concert du Barefoot Iano trio et sont repartis charmés par l'énergie de cet australien devenu Buissard.

Commission Transition Éco.

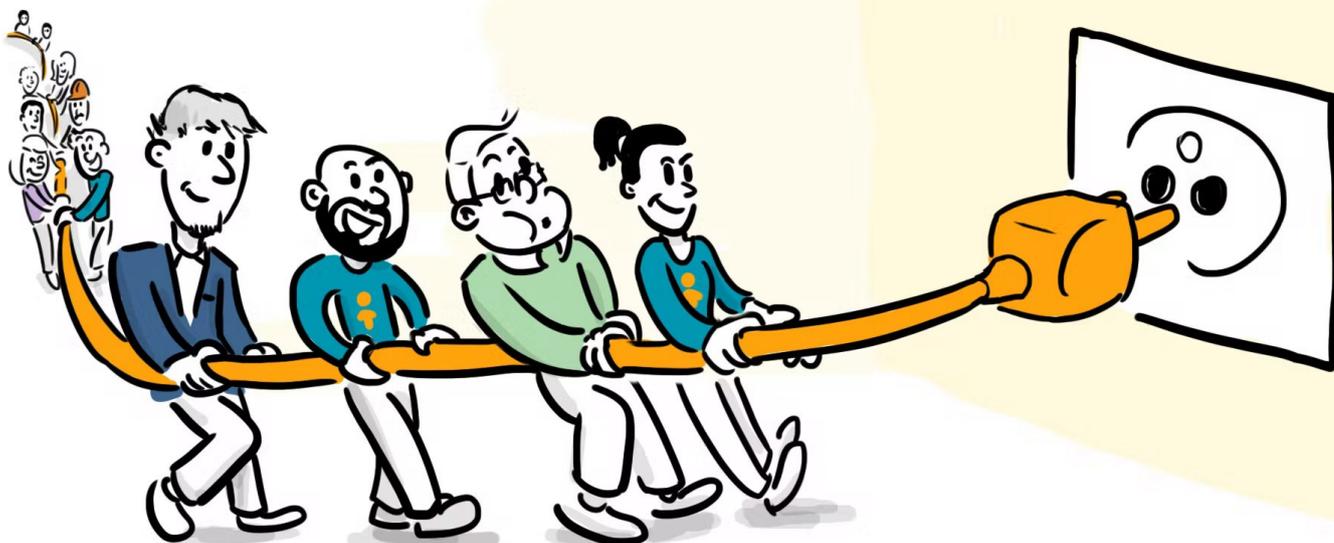
La commission Transition Écologique continue son travail sur la thématique « biodiversité » : en avril, un dossier de candidature a été déposé auprès de l'Office National de la Biodiversité dans le but d'obtenir une subvention pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (voir notre dossier en page 12). En décembre, nous avons eu la joie d'apprendre que notre candidature a été retenue. Nous avons donc commencé le travail d'organisation de cette démarche d'ABC avec un grand enthousiasme.

En parallèle, un travail s'est engagé avec le service technique en vue d'une labellisation dans le cadre du programme Charte +Nature, qui encourage des pratiques plus vertueuses en matière de gestion des espaces communaux. Un diagnostic des pratiques a été réalisé et un dossier de labellisation sera déposé en début d'année.

Dans le contexte actuel de crise énergétique, un groupe de travail "sobriété énergétique" a été créé. Celui-ci est composé d'élus et agents de la commune mais également de membres de la commission. Le groupe a élaboré un Plan Communal de Sobriété Énergétique qui vous est présenté en pages 8 et 9.

Les prochaines Journées de l'Environnement auront lieu du 27 au 30 avril, en partenariat avec les communes de Coublevie et Saint-Jean-de-Moirans. Après le succès du spectacle d'improvisation l'année dernière, nous avons commencé à réfléchir à un nouveau temps fort !

PLAN COMMUNAL DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE 13 MESURES POUR LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE D'ÉNERGIE



La fin d'année 2022 est marquée par un contexte de crise énergétique aux causes multiples : reprise économique post-Covid entraînant une forte hausse de la demande d'énergie, guerre en Ukraine qui crée des tensions sur le marché du gaz, période de sécheresse prolongée provoquant une diminution de la production hydroélectrique, indisponibilité de plus de la moitié des réacteurs nucléaires français, à l'arrêt pour travaux.

Conséquence de cette crise, les prix du gaz et de l'électricité s'envolent, plombant les finances des collectivités qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire du gouvernement. Au-delà de cet enjeu financier, la crise actuelle nous rappelle l'importance de modérer notre consommation d'énergie, et ainsi limiter nos émissions de gaz à effet de serre alors que le réchauffement climatique s'accélère (2022 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en France d'après Météo France).

Depuis de nombreuses années, notre commune mène, à son échelle, une politique ambitieuse en matière de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables citoyennes : extinction nocturne de l'éclairage public depuis 2016,

soutien à la création de la société citoyenne de production d'énergie Buxia Énergies, rénovation progressive des bâtiments municipaux afin d'en améliorer l'efficacité énergétique, mise à disposition de vélos de service pour les agents du service technique, etc.

La part de l'énergie dans le budget communal

En 2022, l'énergie (carburant des véhicules compris) représentait 4% du budget de fonctionnement de la commune, soit une dépense par habitant de 33€. En comparaison, la moyenne nationale est de 43€ par habitant (source : Ademe).

Dans la continuité de cet engagement, la commune a souhaité mettre en place en novembre 2022 un groupe de travail chargé de définir les nouvelles mesures de sobriété énergétique à engager dès cet hiver, avec trois objectifs : limiter l'impact de la crise énergétique sur les finances communales, contribuer durablement aux objectifs nationaux en matière de réduction de la consommation d'énergie, et bien sûr maintenir les services publics. Ce groupe de travail, composé d'élus, d'agents municipaux et d'habitants membres de la

commission transition écologique, a identifié et débattu d'un certain nombre de mesures permettant d'aller plus loin dans la lutte contre le gaspillage d'énergie, et a retenu 13 d'entre elles qui constituent le Plan Communal de Sobriété Énergétique de La Buisse.

Les mesures de ce plan seront progressivement mises en oeuvre au cours de l'hiver 2023. Bien qu'elles s'inscrivent dans un contexte de crise, les mesures qui seront jugées efficaces sont vouées à être pérennisées et appliquées tout au long de l'année, de manière à maintenir la commune sur la voie de la sobriété, voie sur laquelle elle s'est volontairement engagée depuis bien des années maintenant.

Risques de coupures d'électricité cet hiver

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, se veut rassurant quand au risque de coupure électrique cet hiver, grâce notamment aux efforts de sobriété réalisés par les particuliers, les entreprises et les collectivités. Nous vous invitons néanmoins à télécharger l'application Ecowatt qui vous permettra de surveiller en temps réel l'état du réseau.

LE PLAN COMMUNAL DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA BUISSE EN 13 MESURES



MESURES CONCERNANT LE CHAUFFAGE

1. Mise en place d'un outil de suivi de la consommation énergétique des bâtiments municipaux et des coûts associés.
2. Mise en place d'un binôme (élu et agent municipal) de référents Énergie, chargé du diagnostic énergétique du patrimoine communal et de l'optimisation des réglages.
3. Tendre vers le respect de la consigne de chauffage à 19°C maximum dans les bâtiments occupés (en s'adaptant au public et aux activités).
4. Coupure de l'eau chaude sanitaire des équipements inutilisés.
5. Mise en place de robinets thermostatiques sur l'ensemble du parc de radiateurs afin de permettre un réglage au plus juste de la température.
6. Mise en œuvre de réduits sur les ventilations en dehors des périodes d'occupation des bâtiments.

DÉJÀ ENGAGÉ

- Travaux d'isolation thermique des bâtiments communaux (salle polyvalente, chalet de l'école maternelle, Espace de la Tour...)
- Construction de nouveaux équipements à haute efficacité énergétique (nouvelle MJC, nouveau centre technique).
- Calorifugation des réseaux d'eau chaude.
- Saison de chauffe réduite, adaptée aux besoins des usagers.



MESURES CONCERNANT L'ÉCLAIRAGE

7. Extension de la période d'extinction nocturne de l'éclairage public de 23h à 6h sur l'ensemble de la commune.
8. Suppression de l'éclairage patrimonial (sauf contre-indication liée à la vidéo-surveillance des équipements publics).
9. Lutte contre le sur-éclairage dans les bâtiments publics.
10. Réduction de l'amplitude des illuminations de Noël : extinction à 23h, fin de la période d'illumination le 6 janvier inclus.

DÉJÀ ENGAGÉ

- Extinction nocturne de l'éclairage public depuis 2016.
- Renouvellement de l'ensemble du parc intérieur et extérieur avec des lampes à LED, moins énergivores.
- Détecteurs de présence dans et à l'extérieur des bâtiments communaux.



MESURES CONCERNANT LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

11. Mise en place d'un réseau de référents sobriété pour chaque équipement municipal pour informer et sensibiliser les usagers aux éco-gestes.
12. Mise en place d'une charte sobriété avec les associations subventionnées par la commune et usagères des équipements municipaux.
13. Promotion de l'extinction nocturne de l'éclairage auprès des copropriétaires de lotissements.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ LOCALE POUR MIEUX LA PROTÉGER

2023 sera l'année de la biodiversité à La Buisse ! La commune démarrera très prochainement la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale afin de mieux connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. Une démarche scientifique et ludique à laquelle les Buissards de tous âges sont invités à participer.

QU'EST-CE QU'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ou ABC) est un inventaire des milieux naturels et des espèces animales et végétales présentes sur le territoire d'une commune. L'Atlas de la Biodiversité Communale vise à mieux connaître la biodiversité locale et les enjeux de préservation et de restauration associés. Il s'agit d'un outil interactif qui permet à une commune d'améliorer la prise en compte de ces enjeux dans ses politiques d'aménagement et de gestion. La réalisation d'un ABC contribue également à la recherche scientifique en produisant des données pour l'étude de la faune, de la flore et des écosystèmes. Enfin, l'Atlas de la Biodiversité Communale est un outil pédagogique qui invite à porter un regard nouveau et attentif sur notre territoire et ses habitants non-humains.

POURQUOI UN ABC À LA BUISSE ?

Notre commune, de par sa situation géographique à l'interface entre les contreforts de Chartreuse et la plaine alluviale de l'Isère et son relief très contrasté, abrite une importante diversité de milieux naturels et d'espèces. En témoigne la présence sur le territoire communal de deux espaces naturels sensibles (le Petit Site du Grand Ratz et les milieux alluviaux de l'Eterpa). La commune est également traversée par le corridor écologique Chartreuse-Vercors qui permet à la faune de circuler entre ces deux importantes réserves de biodiversité. Malgré cette situation privilégiée, la biodiversité locale est soumise à des pressions multiples liées à l'attractivité de la commune et à sa triple identité résidentielle, agricole et naturelle. À travers cette démarche d'ABC, la municipalité souhaite se doter d'un outil lui permettant de mettre en oeuvre des politiques de gestion et d'aménagement mieux informées et plus favorables à la biodiversité. En privilégiant une démarche participative et en impliquant l'ensemble des publics (habitants, scolaires, élus, agents municipaux, acteurs associatifs et économique), **la municipalité souhaite faire de cette démarche d'ABC un moment de partage autour d'un sujet qui nous concerne toutes et tous, un « projet en commun » pour lever le voile sur cette biodiversité ordinaire et pourtant insoupçonnée qui nous entoure.**

COMMENT CELA VA SE PASSER CONCRÈTEMENT ?

Curieux de nature, naturaliste chevronné, promeneur du dimanche, chacun pourra contribuer de différentes manières à l'Atlas de Biodiversité Communale. À partir du mois de mars, vous serez invités à partager toutes vos observations de la faune et de la flore afin de nous aider à inventorier la biodiversité locale. Ces observations pourront être partagées via des applications naturalistes comme Pl@ntNet et iNaturalist (n'hésitez pas à les télécharger dès à présent !) et via une plate-forme en ligne. En parallèle, l'association Le Pic Vert, notre partenaire sur ce projet, organisera des sorties sur le terrain afin de mener des inventaires plus ciblés. Ces sorties seront ouvertes au public et seront une excellente occasion d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences sur l'identification des espèces. Enfin, nous vous proposerons tout au long de l'année un programme d'événements et d'animations autour de la thématique « biodiversité » (conférences, exposition photo, participation à des programmes scientifiques d'observation, etc.). Toutes les informations vous seront communiquées en temps et en heure via les supports de communication de la commune.

Biodiversité, écosystèmes... de quoi parle-t-on exactement ?

Le mot « biodiversité » désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec leur milieu naturel.

Ce milieu spécifique et la communauté des êtres vivants qui l'habitent forment un écosystème. Les écosystèmes sont sources de très nombreux bienfaits pour l'espèce humaine mais sont soumis à de nombreuses pressions.

Intéressé(e) ?

Manifestez dès à présent votre intérêt auprès du comité d'organisation : abc@labuisse.fr

N'hésitez pas à partager vos idées d'actions de sensibilisation, vos connaissances de lieux d'intérêt écologique...

Vous pouvez également vous impliquer dans l'organisation de l'ABC en rejoignant la commission Transition Écologique pour la durée du projet.

LE SERVICE ADMINISTRATIF, PIVOT DE L'ACTION COMMUNALE



De gauche à droite : Damien Brochier (directeur général des services), Astrid Boissard (finances, marchés publics), Angélique Marseille-Benguedouar (urbanisme, élections, CCAS), Nathalie Chiabodo (ressources humaines, logement social, vie associative), Roland Girardeau (accueil, agence postale).

Le service administratif est chargé de l'administration générale de la collectivité, ce qui comprend des tâches aussi diverses que :

- Le suivi budgétaire et la comptabilité de la commune
- La gestion des recettes de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, de la location des salles...
- La préparation des réunions du Conseil Municipal et le suivi de ses décisions
- La gestion des ressources humaines : recrutement, paies, gestion du temps, suivi de carrière des agents
- La tenue des registres d'état civil, l'organisation des élections
- L'instruction des documents d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable de travaux...

Les agents administratifs interviennent également en support des élu.es sur plusieurs volets de l'action communale : communication, vie associative, action sociale... Le Directeur Général des Services participe au Bureau Municipal et apporte ses conseils techniques sur la bonne gestion des dossiers municipaux. Enfin, le service administratif assure l'accueil du public en mairie et gère l'agence postale. Ces services publics sont ouverts sur une très large amplitude horaire : 29 h 30 d'ouverture hebdomadaire réparties sur 6 jours, du lundi au samedi. Un service rare pour une commune de la taille de La Buisse.

Toutes ces actions sont prises en charge par une équipe extrêmement dévouée, professionnelle et polyvalente, investie pour la qualité du service public et l'appui aux habitants.

UN NOUVEAU VENU AU SERVICE TECHNIQUE



Guillaume Rodot a intégré l'équipe du service technique en juin dernier. Cet habitant de Moirans, ancien agent de maintenance de matériel médical au SDIS de l'Isère, pompier volontaire depuis plus de 25 ans, vient renforcer une équipe très sollicitée.

Guillaume est en charge de la maintenance des bâtiments communaux. Il est également l'un des deux membres du binôme de référents Énergie mis en place dans le cadre du Plan Communal de Sobriété Énergétique.

Nous lui souhaitons la bienvenue à La Buisse !

Au-delà de leurs missions, chaque agent s'inscrit dans une démarche de continuité du service public en dépassement de fonction en cas de nécessité. C'est ainsi qu'Angélique ou Nathalie peuvent assurer l'accueil en remplacement de Roland, qu'Astrid peut prendre la main sur la paie en cas d'absence de Nathalie et qu'à chaque instant une réorganisation des missions est possible avec à l'esprit le maintien du principe de préservation de l'intérêt général.

Buxia Comestibles

Créée en 2017, l'association Buxia Comestibles vise à promouvoir la pratique de la permaculture par le partage de connaissances et de savoir faire entre ses membres et l'expérimentation. L'association a en effet la chance d'avoir à sa disposition l'ancien terrain de football de la commune, situé chemin de la plaine, qu'elle transforme progressivement en un écosystème comestible combinant production alimentaire (arboriculture, maraîchage) et préservation, voire restauration, de la biodiversité.



L'association a tenu son Assemblée Générale le 19 novembre dernier, l'occasion de revenir sur une année marquée par une saison précoce, un été caniculaire et un automne anormalement chaud.

Nous expérimentons depuis plusieurs années des cultures très variées, comprenant des légumes

anciens ou exotiques. L'objectif est d'identifier les cultures et variétés les plus adaptées aux conditions climatiques, à la nature du sol, ou encore à la présence de ravageurs (punaises, limaces, rats taupiers...). Les résultats sont encourageants, notamment la capacité des cultures à résister à la sécheresse grâce à la présence d'eau en sous-sol et à la stratégie de couverture permanente du sol.

La principale difficulté à laquelle nous devons faire face est la présence en nombre du rat taupier, grand amateur de racines de végétaux qui s'attaque aussi bien aux légumes qu'aux arbres. En attendant la venue de ses prédateurs naturels (renard, belette, rapaces...), que nous essayons de favoriser par l'aménagement de gîtes, nous avons expérimenté la culture en cage, qui s'avère efficace bien qu'un peu lourde à mettre en œuvre.



Côté verger, ce sont plus de 65 espèces d'arbres et arbustes qui ont été plantés ces dernières an-



nées. Les membres de l'association ont pu s'essayer à plusieurs reprises à la greffe.

L'année a également été marquée par plusieurs chantiers d'aménagement : installation d'une pompe solaire pour maintenir le niveau de la mare en été, transformation des anciennes cages de foot en tonnelle, construction et pose d'un nichoir à faucon crécerelle, installation de supports pour végétaliser le container. Enfin, les membres de l'association ont pu partager des moments conviviaux autour d'apéritifs et repas au bord de l'eau.



Vous souhaitez en savoir plus sur l'association et éventuellement nous rejoindre ? Vous avez de grandes chances de nous trouver sur le terrain les dimanches matin. Vous pouvez également prendre contact par mail à l'adresse buxiacomestibles@gmail.com



Association Bouliste de La Buisse

Les compétitions pour le championnat féminin de 3ème et 4ème division des associations sportives de l'Isère viennent de commencer. 12 équipes iséroises sont en lice et cinq matchs les opposeront jusqu'en mars 2023. Pour la deuxième année, le club des boules de La Buisse concourt et a engagé 11 joueuses de 4ème division dans ce championnat.

Pour sa première rencontre, La Buisse s'opposait à Apprieu, ce dimanche 27 novembre, au boulodrome de Moirans. Si les joueuses

des deux clubs affichaient une puissante volonté et envie de vaincre, l'ambiance sur les jeux n'en était pas moins empreinte de grand respect et se révélait des plus conviviales. Les Féminines buissardes ont gagné ce match sur le score de 25 à 15 et le spectacle a été à la hauteur des attentes du club et de ses spectateurs. Souhaitons qu'elles continuent leurs performances avec panache.

Notre publication se termine sur des remerciements très chaleureux de notre équipe et de son Président, Roland Munari, à l'adresse de « Nounours », la boucherie de l'Impasse à Moirans, pour son généreux soutien (repas offert aux deux équipes).



Comité des Fêtes

CABARET CIRCUS

Le Comité des Fêtes vous propose un spectacle haut en couleur et en qualité. 8 artistes professionnels vous étonneront pendant 1h30 à la salle polyvalente le dimanche 15 janvier dès 16h.

Magie, acrobaties, danses, musique, humour... Buvette et galettes des rois à l'entracte. **À voir en famille.**

Tarif: adulte 15€, -12 ans 12€, -4ans gratuit.

Réservation : <https://www.helloasso.com/associations/comite-des-fetes-de-la-buisse/evenements/cabaret-circus> ou QR Code.

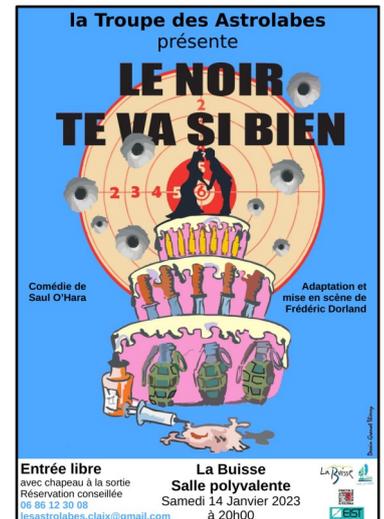


Commission Culture

Les Astrolabes présentent « **Le noir te va si bien** », une comédie policière anglo-saxonne de S. O'Hara adaptée et mise en scène par F. Dorland.

John et Lucy ne se connaissent pas, mais ils ont la même passion : l'argent. Ils épousent leurs riches victimes avant de les faire disparaître pour en hériter au plus vite ! L'inspecteur Campbell va s'arranger pour les faire se rencontrer. Il espère ainsi assister à leur propre meurtre, et avoir enfin son flagrant délit... Au milieu des policiers en planque, plus ou moins ahuris, et d'une famille encore plus déjantée qu'eux, qui, de John ou de Lucy, aura raison de l'autre ? Coups fourrés et stratagèmes des plus inventifs seront au rendez-vous de cette comédie grinçante, parfois cynique. Cluedo géant, où tous les coups sont permis, surtout les plus tordus... mais de rire.

Un spectacle à découvrir le samedi 14 janvier 2023 à 20h à la salle polyvalente. Participation au chapeau. Réservation conseillée au 06 86 12 30 08 ou lesastrolabes.claix@gmail.com.



La Buisse Ciné Passion

LA BUISSE CINÉ-PASSION VOUS INVITE À UNE NOUVELLE PROJECTION GRATUITE

Le vendredi 27 janvier 2023 à 20h à la salle socio-éducative.

sans prise de position, nous dresse un portrait sociologique et politique d'époque de l'Amérique (fin des années 30). À travers une mise en scène intelligente et sincère, cette aventure, où se mêle un aspect documentaire du travail de bûcherons et la beauté des paysages de l'Oregon, nous confronte au mépris de classe, à la misogynie quotidienne, à l'opposition culturelle urbaine et rurale...

Nous vous attendons nombreux à venir (re)voir ce très beau long métrage à la musique d'Henry Mancini, dans une ambiance toujours très conviviale.

Et retrouvez-vous sur www.facebook.com/labuissecinepassion



Une famille de bûcherons de l'Oregon, sous l'impulsion de son chef Henry Stamper, entre en conflit avec la population locale en refusant de s'associer à la grève générale de la profession. La tension est à son comble lorsque revient à la maison le fils cadet de la famille, Leo, qui fait remonter à la surface de pénibles souvenirs familiaux et qui, avec ses idées progressistes, va faire vaciller le ciment familial d'une famille conservatrice.

« Le Clan Des Irréductibles » (1971) est film dramatique américain de et avec Paul Newman, dont c'est la deuxième réalisation. Paul Newman, sans manichéisme et

Maison des Jeunes et de la Culture



TOUTE L'ÉQUIPE DE LA MJC VOUS SOUHAITE UNE BELLE ANNÉE 2023 !

Et vous invite à ces 2 temps forts du mois de janvier :
la journée bien être et le spectacle de hip hop !

Notez également dans vos agendas le Carnaval/Fête du village le samedi 1er avril 2023. Préparez vos déguisements et vos équipes !

JOURNÉE « BIEN-ÊTRE » - SAMEDI 27 JANVIER 2023

Une quinzaine de professionnels du bien-être, habitant ou travaillant à La Buisse, vous proposeront durant une journée, des activités variées, ludiques et surprenantes, pour petits et grands, seul ou en famille, à la salle polyvalente, la souris verte et à la MJC.

Des moments de bien-être corporel :

- Yoga & récupération pour les sportifs
- Yoga bilingue (anglais)
- Yoga du dos
- Sophrologie
- Energétique traditionnelle chinoise
- Massage
- Échanges sur les bienfaits du
- Connexion au corps
- Qi gong
- Relaxation sophrologie

Des ateliers de développement personnel :

- Les émotions à quoi ça sert ?
- Etes-vous sûr de bien connaître votre conjoint ?
- Présentation de la préparation mentale
- Impro coaching
- Hypnose découverte
- Complètement Femmes et amazones
- Impro clown / Communication bienveillante
- Art thérapie / Expression plastique
- Lâcher prise avec les matières
- Conseil en image
- Photo thérapie

Tout au long de la journée :

- ♥ Espace détente et convivialité
- ♥ Buvette/grignote tenue par les ados de la MJC.
- ♥ Création d'une fresque en mosaïque tout au long de la journée : *venez seul ou en famille participer à cette oeuvre collective qui sera exposée à la MJC.*

MJC LA BUISSE

JOURNÉE BIEN-ÊTRE

Venez vous faire du bien
et rencontrer les professionnels
de La Buisse & alentours

SAMEDI 7 janvier 2023
9h30-18h
Salle polyvalente et MJC
LA BUISSE

Prendre soin de son corps et de son esprit
Rebooster ses énergies
Créer et échanger
S'amuser, se détendre,
Partager

OUVERT À TOUS!

BUVETTE DES JEUNES
Inscription sur place
5€ Adultes 3€ Enfants

<http://bienetre.sowebiste.fr>

MJC LA BUISSE
04 78 06 10 40
mjc-labuisse@orange.fr

Inscriptions sur place dès 9h30 à la salle polyvalente
Pass journée : Adultes 5€ - Enfants 3€
(donnant accès à tous les ateliers - sous réserve des places disponibles)

Retrouvez toutes les infos et le programme complet de la journée sur le site internet : <http://bienetre.sowebiste.fr>

SPECTACLE HIP HOP

Le samedi 21 janvier à 19h30
à la salle polyvalente de La Buisse

Première partie : les enfants des groupes de hip hop de la MJC
Deuxième partie : la troupe AS2Danse

Tarif : 7€

LE GANG des PERES NOËL

Maison des Jeunes et de la Culture

ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS



Les mercredis de novembre et décembre, les enfants ont confectionné des cartes de voeux pour ensuite les offrir aux personnes âgées de la Buisse ou aux familles soutenues par le Secours Populaire.

Une collecte de jouets « Le Père Noël vert » à été organisée par la MJC. Nous vous remercions pour tous les jouets que vous avez apportés lors des temps d'accueils de la MJC.

Le thème des mercredis de janvier et février sera « Astérix et Obélix ».

Vacances de février : pensez à inscrire vos enfants sur le portail famille avant le 23 janvier !

Groupe passerelle les vacances et mercredis

Ce groupe passerelle est dédié aux enfants de 10-11 ans qui seront très prochainement au secteur jeunesse (collégiens). Il a pour but de faciliter la transition entre l'accueil de loisirs enfance et jeunesse.

Un animateur référent sera avec eux tout au long de la semaine afin de faire des activités différentes de celles proposées aux plus jeunes, les règles seront adaptées à leurs capacités et leur autonomie, dans un cadre sécurisant afin de faciliter la transition avec les projets jeunesse.



La MJC recherche un(e) animateur(trice) pour les mercredis.

Diplômé(e) bafa ou équivalence, stagiaire bafa ou non diplômé(e).

N'hésitez pas à nous contacter pour postuler ou si vous avez besoin de plus d'informations !

ACCUEIL ADOS

Retour sur le mois de novembre et décembre :

Cuisine, réflexion sur les projets des jeunes, diffusion d'un match de la coupe du monde, soirée bowling.

Prochainement :

Vous pouvez retrouver les jeunes derrière la buvette pour financer leur projet de séjour :

- le samedi 7 janvier 2023 lors de la journée bien-être
- le samedi 21 janvier 2023 lors de la soirée hip hop

La salle des jeunes, la Casados est ouverte :

- les mercredis de 14h à 18h
 - les vendredis de 17h à 21h (sauf période hivernale, rdv à la MJC)
 - pendant les vacances scolaires, horaires selon le programme.
- Ouverture les 2 semaines des vacances de février.



L'INFO VERTE DE LA MJC

A la MJC, on a arrêté d'insérer le logo de la MJC

dans la signature de nos mails et la majorité des pièces jointes sont envoyées par le biais d'un lien ! Nouvelle année, nouvelles pratiques pour réduire efficacement les impacts environnementaux des courriels.

Envoyer le moins de courriels possible au moins d'interlocuteurs possible

Comme les impacts environnementaux des e-mails ont lieu d'abord lors de leur écriture et de leur lecture, puis lors du transport,

et de façon anecdotique lors de leur stockage, il faut donc en écrire le moins possible et les envoyer au moins d'interlocuteurs possible. La bonne pratique est simple : réfléchissez avant de décrire. Essayez autant que possible de les regrouper, d'écrire l'essentiel et surtout pas plus, et éviter de mettre la terre entière en copie.

Choisir un format texte

Le format texte est en moyenne 12 fois moins lourd que le HTML.

Limiter le contenu au strict nécessaire (supprimer les signatures graphiques)

Inutile de rajouter des signatures graphiques (images, logos, etc.). Quant au texte, plus c'est court et

mieux c'est (car cela réduit le temps de lecture).

Eviter les pièces jointes

Si vous devez absolument transmettre un document via un courriel, l'idéal est de le déposer sur une plate-forme de partage telle que Dropbox, WeTransfer, Framadrop, etc. L'approche est d'autant plus intéressante quand le nombre de destinataires est important.

Se désabonner des newsletters

Ne pas imprimer

Eviter la 4G

Une connexion filaire (fibre / DSL) a un impact 20 fois moins important que celui de la 4G.

Source : GreenIT.fr



L'agenda

6 ET 27 JANVIER

SOIRÉE JEU DE SOCIÉTÉ

Par l'association Kubenbuis. À partir de 12 ans.
Inscription sur <https://kubenbuis-asso.forumactif.com>
Espace 1901 - À partir de 20h - Entrée libre

7 JANVIER

JOURNÉE BIEN-ÊTRE

Venez vous faire du bien et rencontrer les professionnels du bien être de La Buisse et alentours.
Salle polyvalente - De 9h30 à 18h - Infos en page 14

13 JANVIER

NOUVEL AN UKRAINIEN

Venez fêter Malanka, le nouvel an ukrainien.
Salle socio-éducative - À partir de 18h

14 JANVIER

THÉÂTRE « LE NOIR TE VA SI BIEN »

Une comédie policière par la troupe Les Astrolabes.
Salle polyvalente - 20h - Infos en page 13

15 JANVIER

CABARET CIRCUS

8 artistes professionnels pour un spectacle haut en couleur et en qualité. À voir en famille !
Salle polyvalente - 16h - Infos en page 13

21 JANVIER

SPECTACLE HIP HOP « LE GANG DES PÈRES NOËL »

Avec la troupe AS2Danse et les enfants de la MJC.
Salle polyvalente - 18h30 - 7€

20 JANVIER

VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

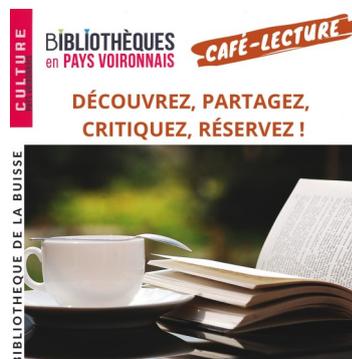
Apéritif musical avec le groupe Yo Jazz Band.
Retour en images sur l'année 2022 et évocation des projets pour 2023.
Salle polyvalente - À partir de 18h30



Vendredi 20 janvier
SOIRÉE OMBRES ET FRISSONS !

16h : accueil à la lampe torche.
Maquillage
18h : lectures de contes aux histoires effrayantes à la lueur des lampes torches

PROGRAMME COMPLET SUR
www.biblio-paysvoironnais.fr



**DÉCOUVREZ, PARTAGEZ,
CRITIQUEZ, RÉSERVEZ !**

Samedi 28 janvier

10h30 à 12h30
Autour d'un café,
que ce soit livres, films, séries, musique, jeux vidéos...
Venez nombreux échanger vos idées !

Entrée libre
www.biblio-paysvoironnais.fr

25 JANVIER

CONSEIL MUNICIPAL

Ouvert au public. Ordre du jour sur labuisse.fr
Mairie de La Buisse - 20h

27 JANVIER

LA BUISSE CINÉ-PASSION

Projection gratuite « Le Clan des Irréductibles ».
Salle socio-éducative - 20h - Infos en page 13

TENNIS CLUB LA BUISSE

TENNIS CLUB LA BUISSE

LOTO

Sam 4 Février 2023

À partir de 18h



Salle Polyvalente La Buisse

BELOTE

Dim 5 Février 2023

À partir de 14h



Salle Polyvalente La Buisse

19 FÉVRIER

MATINÉE BOUDIN, ANDOUILLES, DIOTS, CAILLETES

Organisée par l'ACCA La Buisse.
Salle polyvalente - À partir de 9h - Sur réservation au
06 09 80 21 48 ou 06 60 74 00 43

MAIRIE DE LA BUISSE

Place Marcel Vial, 38500 La Buisse
04 76 55 00 78
mairie-de-la-buisse@labuisse.fr

Lundi 8h à 11h30 - 14h30 à 17h30
Mardi 8h à 11h30 - 14h30 à 17h30
Mercredi 8h à 11h30
Judi 8h à 11h30
Vendredi 8h à 11h30 - 14h30 à 17h30
Samedi 9h à 12h

AGENCE POSTALE

Place Marcel Vial, 38500 La Buisse
04 76 05 64 98
ap.la-buisse@laposte.fr

Aux horaires d'ouverture de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE

Place Marcel Vial, 38500 La Buisse
04 76 55 07 23
bib.labuisse@paysvoironnais.com

Mercredi 10h à 13h - 16h à 19h
Judi 17h à 20h
Vendredi 16h à 19h
Samedi 10h à 13h

TAXI ET VTC LA BUISSE

06 31 12 10 20
Prise en charge 7j/7 et 24h/24
sur réservation

MAISON DE SANTÉ

Chemin de la plaine
04 76 65 87 90

MÉDECIN DE GARDE

Du lundi au dimanche, de 20h à minuit
aux urgences de l'hôpital de Voiron.
Médecin d'astreinte le samedi de 13h
à 20h et le dimanche de 8h à 20h.
Appelez le 15

PHARMACIE

Chemin de la plaine
04 76 55 04 82

Lundi au vendredi 8h30 à 12h15 -
14h30 à 19h30
Samedi 9h à 12h45 - 14h30 à 18h00

PHARMACIE DE GARDE

En dehors des heures d'ouverture et en
cas d'urgence, appelez le 3915 ou
consultez <http://www.sosgardes.fr/>